

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Autres candidats	7	496	40	10	7
		Bacheliers professionnels toutes séries	1	75	31	2	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	105	12	3	3	42,9 %
			Masculin	391	28	7	4	57,1 %
			Total	496	40	10	7	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	20	9	0	0	0 %
			Masculin	55	22	2	1	100 %
			Total	75	31	2	1	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	127	4	3	2	40 %
				AB	140	16	2	1	20 %
				B	87	17	3	2	40 %
				TB	12	0	0	0	0 %
				Total	369	37	8	5	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	55	0	0	0	0 %
				AB	43	1	1	1	50 %
				B	19	2	1	1	50 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				Total	121	3	2	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0 %
					Sans mention	20	6	0	0 %
					AB	25	6	0	0 %
					B	20	13	2	100 %
					TB	8	5	0	0 %
					TBF	1	1	0	0 %
					Total	75	31	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	292	30	8	6	85,7 %
			En réorientation	118	3	0	0	0 %
			Non scolarisés	67	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	18	7	2	1	14,3 %
			Total	496	40	10	7	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	55	31	2	1	100 %
			En réorientation	3	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	14	0	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	75	31	2	1	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	86	11	2	2
			Autres doublettes	263	26	6	3
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	65	1	1	1
			Autres doublettes	46	2	1	1
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audiovisuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	24,6 %	29,7 %	25 %	40 %
		Autres doublettes	75,4 %	70,3 %	75 %	60 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leonard de Vinci - BTS - Services - Métiers de l'audiovisuel opt : métiers du son (10539)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	58,6 %	33,3 %	50 %	50 %
		Autres doublettes	41,4 %	66,7 %	50 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats globaux	Moyenne générale de l'année de terminale	Très important
	Résultats dans l'enseignement scientifique	Moyenne de l'enseignement scientifique et/ou d'un enseignement de spécialité de domaine	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Présence de l'enseignement scientifique dans la formation	Constat d'un composante technique ou scientifique dans la formation initiale (filière technologique, enseignement de spécialité) ou la remise à niveau post-bac	Essentiel
	Être organisé	Clarté de la présentation du projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	L'élève est autonome dans son travail et fait preuve d'initiative ... les appréciations du bulletin et témoignent	Très important
	Capacité à s'inverstir	L'élève participe à la vie de l'établissement (bulletins scolaires, projet de formation motivé)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation, connaissance de l'option visée	Un projet motivé expliqué en cohérence avec les attendus de la formation	Essentiel
	Connaissanec du domaine professionnel et expériences	Démarche active de renseignement, rencontres et visites, stages et bénévolat(Examen des pièces complémentaires)	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement extra-scolaire	L'élève est impliqué dans des projets, seul ou en équipe (Projet motivé et pièces complémentaires)	Très important
	Ouverture culturelle	L'élève a une pratique culturelle diversifiée et régulière (Projet motivé et pièces complémentaires)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Manque de régularité dans les résultats et appréciations. Absence de compétences scientifiques, absence de projet professionnel

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission a examiné l'ensemble des 643 candidatures (dossiers validés) à la formation en STS Métiers de l'audio-visuel option Métiers du son pour 8 places disponibles. Les candidats se répartissent en 2 groupes :

- 568 candidats issus de filières générales et technologiques
- 75 candidats issus de filières professionnelles

L'examen des candidatures se fait en deux temps : traitement algorithmique des résultats scolaires, puis lecture complète des dossiers présélectionnés.

La commission a tenu compte des quotas imposés et relatifs aux candidats boursiers et issus d'une filière professionnelle pour établir le classement des candidatures

Le classement final a été effectué par la commission après lecture complète des dossiers présélectionnés.

Cette année 58 candidats ont reçu une proposition. Le dernier candidat admis était au rang 2 pour ceux issus des filières professionnelles, et au rang 10 pour ceux issus des filières générales et technologiques.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Au-delà des résultats scolaires, nécessairement bons, la commission s'attache à évaluer la pertinence du projet professionnel du candidat. Les rubriques à renseigner dans le dossier Parcoursup (« Activités et autres centres d'intérêts », « Lettre de motivation ») font l'objet d'une lecture attentive. Les candidats doivent remplir ces différentes rubriques de la manière la plus complète, efficace et personnalisée possible.

Il s'agit pour le candidat de faire la démonstration de sa motivation pour la formation : connaissance du domaine et des métiers auxquels elle prépare, autonomie et volontarisme dans une formation où le travail personnel est déterminant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les rubriques à renseigner dans le dossier Parcoursup (« Activités et autres centres d'intérêts », « Lettre de motivation ») font l'objet d'une lecture attentive. Les candidats doivent remplir ces différentes rubriques de la manière la plus complète, efficace et personnalisée possible.

Il s'agit pour le candidat de faire la démonstration de sa motivation pour la formation : connaissance du domaine et des métiers auxquels elle prépare, autonomie et volontarisme dans une formation où le travail personnel est déterminant.

Il est fortement recommandé d'être titulaire d'un baccalauréat général à dominante scientifique ou d'un baccalauréat technologique STI2D.

Pour les autres profils, une Mise à Niveau en Cinéma Audiovisuel (MAN CAV) ou une mise à niveau en sciences (Facultés ou autres) est indispensable.

Les candidats doivent avoir une large culture générale dans les domaines artistiques (littérature, arts plastiques, cinéma, audiovisuel, etc...)

Signature :

ERIC MILON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Leonard de Vinci